

L'EHPAD Saint-Camille, dans le Pas-de-Calais, rejoint la Fondation Partage et Vie



■ **La Fondation Partage et Vie s'engage aux côtés de Saint-Camille**

L'EHPAD *Saint-Camille* (Verquin, Pas-de-Calais) rejoint au 1^{er} janvier 2024 le réseau des 127 établissements de la Fondation Partage et Vie. Reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, la Fondation est active dans les champs du grand âge, du handicap, des services à la personne et des soins hospitaliers. Elle œuvre pour l'autonomie sociale où les besoins de la société sont croissants. Avec la reprise de *Saint-Camille*, Partage et Vie poursuit sa stratégie de développement dans l'objectif d'améliorer en continu l'accompagnement des personnes fragiles et les conditions de travail des professionnels.

■ **Un rapprochement pour soutenir l'activité et proposer un accompagnement toujours plus adapté aux besoins des personnes âgées**

Saint-Camille a été créé en 1966 par l'Association d'aide aux Vieillards et Malades Infirmes (AMVI) devenue l'association Résidence Saint-Camille. Cette association regroupait des laïcs médecins de Béthune et des Frères de l'Ordre des Camilliens. La résidence vivait alors grâce aux dons, à l'implication forte des bénévoles, et à la participation des pensionnaires aux tâches domestiques. L'ambiance familiale de la maison est née de cet esprit communautaire. Depuis les années 1990, pour répondre aux besoins croissants d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie, l'établissement s'est médicalisé, est devenu EHPAD en 2002 et a ouvert une unité de vie spécialisée en 2010.

C'est pour relever les défis financiers et de rénovation que l'équipe en place a souhaité se rapprocher d'un opérateur du secteur non lucratif. Des origines, l'établissement a gardé son esprit d'entraide et de solidarité, qui sont des valeurs partagées par la Fondation. Partage et Vie va poursuivre le travail mené depuis plus de 55 ans, et faire perdurer l'âme d'une maison chaleureuse très appréciée dans le canton.

Entièrement habilité à l'aide sociale, l'établissement propose 70 places d'hébergement permanent, une place d'hébergement temporaire et six places d'accueil de jour. Une unité protégée et un pôle d'activités et de soins adaptés permettent d'accompagner les personnes souffrant de troubles cognitifs. Le maintien du lien social reste l'un des axes forts du projet d'établissement. Depuis 2022, l'établissement est pro-actif en matière de sobriété énergétique en adoptant des mesures concrètes : éco-pâturage, gestion des déchets, compostage, récupérateurs d'eau, travaux d'isolation divers financés par des Certificats d'Économie d'Énergie, etc. La politique dynamique de formation et de mobilité professionnelle portée par la directrice de l'établissement sera maintenue et intensifiée grâce à l'Institut de formation interne de Partage et Vie.

Saint-Camille bénéficiera de partenariats et mutualisation avec les établissements de Partage et Vie déjà présents dans le Pas-de-Calais, et également des process organisationnels du groupe (partage de référentiels, services supports, etc.).

■ Ils nous en parlent !

Véronique Yvart, directrice de la résidence Saint-Camille : « Je suis directrice de l'établissement depuis une vingtaine d'années. Avec les administrateurs, nous avons pendant trois ans cherché le partenaire de cette reprise. La Fondation Partage et Vie promeut des valeurs de respect et d'écoute qui nous sont chères, aussi bien en matière d'accompagnement des résidents que de qualité de vie au travail des salariés. Nous sommes heureux d'annoncer ce rapprochement qui va permettre de lancer de nouveaux investissements et de renforcer la démarche qualité grâce à la mise en œuvre de process éprouvés dans le réseau de la Fondation. La dimension collaborative de Partage et Vie fait partie de sa force et correspond à notre façon de concevoir l'aide et le soin aux plus fragiles ».

Nadine Clodet, fille de résidente et membre du CVS : « Ma mère a intégré Saint-Camille il y a sept ans, à la suite d'une chute et d'une pose de prothèse de hanche qui l'empêchait de rester seule à domicile. C'est elle qui nous a fait part de sa volonté de venir à Saint-Camille. Habitant à proximité (Béthune), elle a toujours été attirée par le parc de la résidence. Dès le début, je me suis portée volontaire pour faire partie du conseil de la vie sociale (CVS). Je voulais m'investir et contribuer au dialogue entre les familles et l'établissement. Les relations avec les salariés, du personnel d'entretien aux soignants, ont toujours été positives. Mon engagement au sein du CVS me permet d'avoir des échanges constructifs et d'être informée des problématiques de la résidence. Bien que le CVS ait un rôle seulement consultatif, je tiens à souligner les efforts de la résidence pour répondre aux demandes des familles, avec une oreille attentive aux problèmes et aux suggestions. »

Magaly Duhautois, aide-soignante à Saint-Camille : « Je suis aide-soignante à Saint-Camille depuis 2019. J'ai découvert la résidence en tant que stagiaire. Lors de ma formation à l'école d'aide-soignante, j'ai fait un stage à Saint-Camille, une étape déterminante qui a renforcé mon envie de faire ce métier et qui m'a poussée à postuler. En 2019, après avoir reçu mon diplôme, j'ai intégré les équipes de la résidence. Aujourd'hui, à 45 ans, ma reconversion est une source constante de satisfaction et d'épanouissement. Le travail d'équipe pour le bien-être des résidents est fondamental. L'ambiance professionnelle est empreinte de chaleur humaine et d'écoute. »

Mme Marcelle Fouché, résidente : « Je réside à l'EHPAD Saint-Camille à Verquin depuis fin avril, début mai 2023. J'ai pris la décision d'aller en maison de retraite après le décès de mon mari, qui avait des problèmes de santé. À l'âge de 91 ans (bientôt 92 !), j'apprécie énormément le cadre verdoyant de la résidence et son atmosphère. Je participe aux activités qui me plaisent, telles que le loto et les quiz. Ça me fait une coupure dans ma journée et ça aide à passer le temps. J'ai trouvé à Saint-Camille un endroit où je peux m'épanouir, j'ai adapté ma chambre à mon goût, on m'a mis des jolis rideaux aux fenêtres, je me croirais dans un petit appartement ! Saint-Camille est devenu pour moi bien plus qu'une résidence, c'est un lieu où je trouve du réconfort et où je me sens à l'aise au quotidien. »

CONTACTS

Véronique Yvart

Directrice de la résidence Saint-Camille
Veronique.Yvart@fondationpartageetvie.org
T. 03 21 68 75 40

Catherine Schwartz

Directrice de la Communication de Partage et Vie
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org
T. 01 58 07 16 60

Pour en savoir plus sur cet établissement :

Cliquez [ICI](#)

La Fondation Partage et Vie

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 127 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap.

Chiffres clés nationaux (au 31/12/2022)

- 127 établissements et services
- 7 633 places d'accueil dans le médico-social
- 3 376 patients accueillis dans quatre établissements sanitaires
- 17 875 personnes soutenues à domicile, notamment via des plateformes de téléassistance
- 6 495 collaborateurs

La Fondation Partage et Vie dans les Hauts-de-France

21 établissements et services au 01/01/24 : 12 EHPAD, 4 résidences autonomie, 2 MAS dont une externalisée, un SAAD, un CLIC Relais Autonomie, une Plateforme de répit des aidants.